

LES COMPOIX DE SOMMIÈRES

J. CABOT

Les archives communales renferment de nombreux documents relatifs aux différentes formes d'imposition des biens fonciers des habitants. Les plus anciennes remontent à 1249. Il s'agit des reconnaissances féodales privées par lesquelles les frères Pons et Pierre Gaucelin confessent tenir de Jean d'Aujargues diverses pièces de terre et d'olivettes et s'engagent à lui payer un cens, le plus souvent en nature. Plus tardifs sont les relevés collectifs touchant l'ensemble de la population. Le plus ancien semble être le livre des impositions de « l'ayde et octroi de l'an 1549 ». A partir de 1585, les compoix communaux sont régulièrement établis avec une périodicité assez courte tous les vingt à trente ans environ.

Terriers et compoix

Deux types de documents nous renseignent donc sur les structures foncières anciennes :

- d'une part les «terriers» ou Actes de reconnaissances,
- d'autre part, les «compoix», ancêtres de nos cadastres modernes.

Mais ces deux types de relevés diffèrent par leur destination et ne sont pas exactement comparables.

Les terriers

Les premiers contiennent les « reconnaissances » faites par les tenanciers au Seigneur duquel ils reconnaissent détenir des terres et envers lequel ils s'engagent à la redevance d'un cens annuel en monnaie ou en nature et portable au château à date fixe. Plusieurs seigneurs pouvaient posséder des biens à la fois sur un même finage paroissial et dans plusieurs villages voisins ou éloignés.

Ces biens, possédés parfois « en directe » (sur lesquels ils n'avaient aucune redevance envers le Roi on les disait alors nobles), pouvaient être cédés en « tenure », contre redevance annuelle, aux roturiers du lieu. La tenure de terres ainsi concédées pouvait se transmettre par héritage dans les familles roturières contre paiement d'un droit de « lodz¹ ou de vente ».

1 Lodz : redevance que percevait le seigneur sur la vente des héritages.

La perception de ce droit entraînait pour le seigneur la renonciation au droit de retrait ou de prélation. C'est seulement à l'occasion des successions chez les tenanciers que le seigneur pouvait reprendre personnellement l'entretien de ces terres, en refusant un nouveau droit de lodz aux héritiers.

Les actes de reconnaissance, souvent notariés, étaient renouvelés assez souvent, au moins tous les vingt ans et de toute façon en cas de succession seigneuriale. L'ensemble des déclarations faites à un même seigneur constituait le « terrier » de la seigneurie. Les habitants d'un même lieu qui avaient fait reconnaissance à plusieurs seigneurs possédant des biens sur un même finage² figuraient donc sur plusieurs terriers. Chaque terrier ne donne donc pas une vision globale d'un même finage villageois.

Les compoix

Les compoix (on trouve aussi l'orthographe compois ou compoids selon les lieux) contenaient le relevé de tous les biens-fonds d'une communauté villageoise. Le « compoix terrien » ne relevait que les tenures immobilières : maisons et terres, tandis que les biens meubles et le bétail étaient recensés dans le « compoix cabaliste » (les « cabaux » désignant l'ensemble des biens meubles d'un ménage). Le compoix terrien est donc l'ancêtre du cadastre napoléonien qui lui apporta le perfectionnement du relevé cartographique.

2 Finage : circonscription sur laquelle un seigneur ou une ville avait un droit de juridiction.

C'est le passage de la perception de la « taille » des mains des seigneurs à celles des collecteurs royaux (Ordonnance d'Orléans de 1439) qui répandit ce mode de recensement global par communauté, que ne donnaient pas les listes de reconnaissances aux seigneurs, parfois dispersées sur plusieurs finages.

En Languedoc, Généralités de « tailles réelles » (c'est à dire établie sur l'importance et la valeur des terres réellement détenues et non sur une simple estimation globale), les compoix se sont multipliés au cours du XVIème siècle. Ils étaient renouvelés ou réactualisés assez fréquemment. Pour Sommières aux XVIème et XVIIème siècles existent ceux de 1585 (le tout premier), 1594, 1605, 1617... Sous une forme résumée, ces listes prenaient le nom de « Brevette » comme en 1665 et 1670. Des compoix cabalistes existent également pour les années 1628, 1640, 1657...

Le livre compoix résultait de l'estimation, par devant notaire, par un conseil de prud'hommes assistés d'un « dextraire » (arpenteur) des biens détenus par chacun dans le village. Cette estimation se faisait en fonction de la nature des biens distingués en deux catégories :

- d'une part, les constructions et leurs «ubizes» (dépendances) mesurées en dextres et en cannes,
- d'autre part, les terres mesurées en cestérées, émines, quartes et boisseaux, tandis que leurs différents usages et qualités permettaient d'établir un classement en plusieurs échelles de valeur. On aboutissait ainsi, pour chaque bien à sa valeur de «

présage », pour chaque feu au présage familial et pour le village à un présage global. On parlerait aujourd'hui de « base d'imposition » ou « d'assiette de l'impôt ».

La taille royale était répartie par généralités sur tout le royaume. Chaque intendant la répartissait par vigueries et ces dernières par communautés villageoises. Chaque année, le « mandement royal » fixait donc la redevance villageoise qui était « despartie » par les Consuls entre tous les habitants en fonction de leur présage familial. Rapportée au présage global de la communauté la taille était donc exigée de chaque chef de famille en proportion de son propre présage.

Le compoix donne ainsi une image précise, mais non figurative, de la structure foncière du village à la date de l'estimation. Par ses annotations marginales, il renseigne également sur les mutations subies par les biens au cours des successions. Il permet également de dresser la liste de tous les habitants du village qui détiennent au moins un bien, à commencer par la maison, qui constitue pour un petit nombre le seul bien déclaré.

Les compoix étant entièrement rédactionnels, sans aucune représentation cartographique, il est nécessaire de passer par les noms de quartiers et lieux-dits et d'en rechercher les limites pour pouvoir les situer par rapport aux quartiers du cadastre moderne instauré sous le 1^{er} Empire.

Or les noms de quartiers et de lieux-dits n'ont cessé de varier, tout en se réduisant, ce qui rend les comparaisons malaisées et hasardeuses, Il faut nécessairement avoir recours

aux « confronts » donnés pour chaque parcelle, précisions riches d'enseignement topographique surtout lorsqu'ils comportent les noms de chemins ou de lieux-dits encore connus ou repérables aujourd'hui.

Mais la grande richesse des informations contenues dans les compoix exigerait pour leur comparaison de nombreuses années de travail de « bénédictin ».

Le regroupement dans le maillage cadastral actuel des très nombreux quartiers et lieux-dits souvent différents d'une date à l'autre, nécessite une étude méticuleuse des confronts et le repérage des limites données : chemins, rivières, ruisseaux.

En ce qui concerne le montant des présages, les sommes sont indiquées en livres, sols, deniers et mailles. La livre vaut 20 sols, le sol 12 deniers, le denier 2 mailles. Certains compoix descendent même jusqu'aux pogèses (demi-maille ou quart de denier), pittes, huitièmes et seizièmes. Ces trois dernières valeurs ne sont que des monnaies de compte mais leur addition à travers plusieurs biens peut aboutir à s'exprimer en espèces sonnantes, au niveau de la maille ou du denier.

L'analyse du premier volume du compoix de 1617 ci-après permet de connaître les noms d'une partie des propriétaires fonciers de l'époque, leur profession, les mutations de bien notées en marge ou à la suite après cette date. De même, nous lisons le nom de rues à l'époque ainsi que les noms de quartiers où sont détenus les biens. Enfin, les biens de la communauté villageoise et ceux de la communauté protestante figurent aux cotés de ceux des particuliers.

Le compoix de 1617

Il est en deux volumes et le présent article n'analyse que le premier de ceux-ci.

Le compoix de 1617 a longtemps servi de référence à l'établissement de la taille de la ville de Sommières. En effet, il comporte des annotations et des mutations sur plus d'un siècle jusqu'à 1764 au moins. Il offre de ce fait, un aspect désordonné et brouillon par la réutilisation des pages encore libres pour inscrire des suites, en plusieurs endroits, lors des ajouts et des mutations. La surcharge des noms d'origine de 1617 est courante pour les héritiers ou les repreneurs, ces derniers très nombreux après les persécutions contre les Protestants à partir de 1670 et surtout 1685.

Il faut dès maintenant prévenir le lecteur des fantaisies orthographiques relevées dans les compoix. La graphie des lettres a varié au cours des siècles, de même que l'interprétation des termes utilisés. Cela aboutit à une lente déformation des noms surtout si l'agent chargé des écritures cherche à franciser des noms prononcés en Occitan. Nous nous sommes efforcés de reproduire l'orthographe rencontrée lors du dépouillement.

Extrait de l'introduction

Libre du compoix du terroir et taillable de la ville de Sommières faict en l'année mil six cent dix-sept du 1^{er} fevrier et parachevé au mois de décembre de ladite année par moy Isaac Brun arpenteur dudit Sommières, sous-signé., les présages ont

été desparty en mailhes, les deux vallant ung denier, en oboles, les deux vallant une mailhe, en pites, les deux vallant une obole, mettant quatre oboles au denier et huit pites vallant aussy ung denier.., la dextre de dix huit pans mettant cent dextres à la cestérée, la cestérée étant cent dextres carrées, mettant trois cent dextres à la saumée.., il a été prévu trois degrés pour les terres, olivettes et boys, appelés premier, second et trois, lesquels en auront neuf, scavoir permier, second et dernier du premier, premier second et dernier du second, premier second et dernier du dernier...et pour les pradts il a esté accordé quatre degrés : premier, second, trois et quart et pour les vignes deux degrés qui en auront six : premier, second et dernier du premier, premier, second et dernier du dernier...

Estimations :

- les constructions maisons, moulins tant blé que huile et canguiniers avec la cane carrée de huit pans de longueur à quatre deniers (4d.)

<i>- le premier degré des terres</i>	<i>la cestérée 18 deniers</i>
<i>- le second du premier</i>	<i>16</i>
<i>- le dernier du premier</i>	<i>14</i>
<i>- le premier du second</i>	<i>12</i>
<i>- le second du second</i>	<i>10</i>
<i>- le dernier du second</i>	<i>8</i>
<i>- le premier du dernier</i>	<i>6</i>
<i>- le second du dernier</i>	<i>4</i>
<i>- le dernier du dernier</i>	<i>2</i>

- le premier degré des vignes la cestérée 20 deniers

- le second du premier	16 d. ma. ob. p.
- le dernier du premier	13 d. ma.
- le premier du dernier	10 d. p.
- le second du dernier	6 d. ma. ob.
- le dernier du dernier	3 d. ob. p.
- le premier degré des prés	la cestérée 4 sols
- le second	3
- le troisième	2
- le quatrième	1
- les jardins tant à roue que austres, tant dans la ville que hors la ville : 1 d. par dextre soit 8 s. 4 d. la cestérée	

Les rues de Sommières au XVIIème siècle (d'après le 1^{er} volume du compoix de 1617)

Androune (1')	sous le pont
Archimbollo (1')	lieu-dit près de la boucherie
Baudouine (la)	
Baumes (las)	
Bourguet	faux bourg (du)
Bourguet (plan)	confronte les fossés de la ville
Bourguet (rue du)	
Caunelliers (las)	
Cavalarié (la)	croise le rue «que non passo»,
Cavallarié (portal)	Traversasse actuelle
Chateau (montada du)	appellations diverses
Denfer	du Fer
Droite	
Grave (portal de la)	
Grave (rue de la)	

L'oly (plan de)	près des barris
Lancouie (du pont)	
Marché bas	confronte les murs de la ville
Massalle	proche des murs de la ville
Mazère (la)	proche des murs de la ville
Monède (la)	
Place (la)	
Poissonnerie (la)	
Pont (du)	au N des crottes (arches du pont) actuellement Jardinière ?
Quart (du)	
Que non passo (la rue)	près cavalerie, Beaudouine et Taillade qui descend de la Taillade et va à la Grave
Regournade (la)	parallèle à la rue de la Taillade Ruelle qui va de la place à la boucherie
Ruelle (la)	près de la place
Sabaterie	Sabattarié
Taillade (la)	parallèle à la Regordane
Taillade (portal)	
Temple (qui va au)	qui va à l'église après 1685
Traverse	qui vient de la Taillade

L'existence d'une rue parallèle à la Taillade située entre celle-ci et la colline du château et nommée Régordanne pose un problème intéressant car nous admettons communément, aujourd'hui, que la Taillade correspond à un tracé romain qui reliait le pont la voie se dirigeant vers Nîmes en passant par Belleau. Or, une voie régordanne reliait Nîmes à Gergovie par Alès. S'agit-il d'un double tracé à travers le quartier de la

Taillade ? De nouvelles recherches permettront peut-être de situer cette rue sur un ancien plan de la ville.

Lieux-dits du finage au XVIIème siècle

Les biens sont toujours définis par le lieu-dit où ils se situent et par leurs confronts c'est à dire : chemins, rivières, autres lieux-dits ou par le nom des propriétaires des biens jointifs. Les confronts se donnent :

- d'Aure (du vent droit, du Nord),
- du Levant (Est),
- du Couchant (Ouest),
- du Midy (Sud).

Lieux-dits

Confronts

Aigue fresque	
Arnède (l')	d'Aure ; Montredon
Au bout du Pont	
Barouze (la)	
Baumes (las)	en ville
Bistrouve (la)	
Bragavesse	
Butte (la)	
Cambounan	Cambounau
Candollière	limite Boisseron
Cannelliers (las)	d'Aure : Montredon
Caunes	d'Aure limites Montredon
Cayrol (bois de)	près mas Rouge, limites
Campagne	
Clauze (la)	limites Villevieille
Combe de Gailhan	

Combes	
Corbières	ruisseau de Corbières
Coubaresse	
Coustourelle (la)	fossé de la ville, limites
Villevieille	
Croix des malades	
Croix du fer	
Cros Ratat	près Bénovie, Galargues, (Corata
?)	
Crouzade (la)	
Escoutopoul	vallat de Lanamize ?
Fon dau pastre	limite de Campagne, mas Rouge
Fossat	Couchant : Vidourle
Justice (la)	
Lavinde	au bout du pont
Linairolle	
Magarnaud	
Mas de Couzeleroy	de Mazandoy
Massanas	Masseran, Massereau ?
Massille (la)	en ville ?
Mauvalat vallat	de Mauvalat, gour des Oulles
Montada (la)	du château ?
Panperdu	
Puech de Montredon	
Puech Salicon	Levant : Regourdane, près jardin des pauvres
Quart en ville	
Riols	
Saint Amans	
Saint Laze	gd chemin Montpellier, Levant :
	Vidourle
Saint Michel	vallat du Toronil

Saint Mody	quelquefois Psalmody
Salmody	Villevieille, Vidourle (pour Psalmody)
Thommières	Couchant ; Vidourle avec peyrière (gravas ?)
Trois cantons	
Valigours	Levant ; Vidourle, Couchant ; limites Montredon
Venobie	Benobie
Vidourle ³	Vidourle d'Aure donc R.D. ?
Vinaiyrolles	

Nature des biens possédés

ayre	aire à battre les céréales
bosc	bois
canabière	chenevière, champ de chanvre
candiguière	?
cazal ou casal	petite maison, mesure
cour	
crotte	au dessous du pont : voûte
estable	
herme	terre inculte
jardin	
jardin à roue	joignant bragavesse
maison	
mas	grosse ferme à l'écart
mas découvert	sans toiture

3 Vidourle : ethymologie obscure. Proparoxyton. Vitulisi (988). Forme Gallo Romaine : Vitousurlo. Viturnello. Viturli. Vitusili. Vidourle.

métairie	
moulin	Grave, Rout, Garanel, Braçayesse
moulin à huile	à la Mazelle
olivette	
pallier	paillère
paran	arrière-cour de la maison
peyrière	gravière, gravas du Vidourle
pigeonnier	
ribe	rive, berge
rouve	chêne blanc
salle et membres	pièce et alcôves
sauzède	saulaie
tabliers, demi-tabliers	étaques de vente, boutique parfois indivises
verger	
vigne	

Les biens de la communauté au XVIIème et XVIIIème siècles

Il existe de légères modifications entre la liste des biens de la Communauté relevée par E. BOISSON entre 1599 et 1602 (o.c. p 238-239) et celles du compoix de 1617.

La liste dressée en 1617 est la suivante :

Maison commune	
Moulin à la Grave	en marge : au marquis de Montpezat bail depuis 1670
Maison	rue de la Monède

Maison Grenier à sel	au marquis de Montpezat après 1675
Maison Grenier à sel	en marge : aux hab. RPR depuis 1639
Maison dite Ligrolles	près cimetière
Cazal au moulin Rout	du Lev. Aure et Marin : Vidourle
Tablier marché-bas	dit la boucherie
Tablier à la Mazière	dit l'Archimbolle
Place dite l'Inquant	à la place
Maison à la Grave	dite Le Triadou
Fossés de la ville	coté du Bourguet du Levant ; Bistouvre Vignasse
Moulins et arbre	Garanel et Bragavesse, en marge : au marquis de Montpezat
Terre au Fossat	
Bois au Cros Ratat	dits de St Crespin
Terre au bout du pont	dite la Pairan
Pairan près château	La Butte, du Levant : Vignasse
Le Temple	

De cette liste ont disparu quatre biens cités antérieurement par E. BOISSON. Il s'agit d'une Ecole au Puech Salicon, d'un devois à Gavesnes, d'une terre à Garanel et d'un casal et poulailler rue des Baumes.

Les inscriptions marginales révèlent deux opérations foncières importantes dont la première se retrouve dans le relevé des biens de la communauté protestante. Il s'agit des transferts, ventes et échanges qui ont permis par celle-ci l'acquisition d'un ensemble de maisons sises rue des Baumes et sur l'emplacement desquelles fut construit le Temple après 1639.

La seconde transaction plus tardive (1669) concerne la vente de certains biens communaux dont les moulins de la Grave, de Garanel et de Bragavesse (Gravevesse), vente aux enchères à la bougie, où le principal acquéreur fut le marquis de Montpezat.

Les additifs postérieurs à 1617, outre les corrections mentionnées ci-dessus, ont été rassemblés à part sur une page libre du premier recensement et comportent :

Terre	à la Croix des Malades
Maison Grenier à sel	acquise des hab. RPR en 1639
Maison Grenier à sel	acquise des hab. RPR en 1639
Maison, bour du pont	depuis 1680 pour loger vicaire st Amans
Maison	rue de la Monède 1688
Etable et pallier	rue de la Monède
Jardin	près casernes
Maison	rue du Pont en 1710
Jardin	au Bourguet en 1713
Maison et jardins	bout de pont en 1716
Maison	bout du pont
Maison à la Taillade	du Lev, la Régordanne, du Couchant la Taillade
Cazal	près portail Taillade
Maison au Quart	aboutit rue des Baumes
Jardin à la Taillade	pour servir de chemin en 1764
Jardin	bout du pont en 1762
Jardin	bout du pont
Jardin	bout du pont 1762

Une note de 1685 précise en bas de page :

-« toutes lesdites maisons desquelles il avoit esté fait un Temple pour l'exercice des religionnaires n'existe plus ni ledit Temple qui a esté abattu par ordre du roy et le fonds demeure confisqué au profit de sa majesté depuis le mois d'octobre 1685».

Les noms des sommiérois au XVIIème siècle (tirés du Compoix de 1617)

Noms	Profession	Observations
Albaret Jean	Bourgeois	Suivi par Baguet C. 1642
Almaric Sieur François		
Astier Jean	Contregarde au grenier à sel	
Aubanel Jean		
Auriol Antoine		
Bajard Mr Jacques	Aud. de comptes au siège royal de Sommières	
Barbut Jean de	Escuyer	
Barbut Sieur Théodore de		
Bazeilhe Pierre		Déclaré par sa veuve Guizet A.
Bedoc Audibert		
Berard Françoise de	Demoiselle	
Bérard Mr François	Docteur en droit	
Bérard Mr Jean	Advocat successeur	successeur : Thouzelier Gabriel
Béraud François de	Escuyer	
Berbiguier Jean		
Berger hoirs de Jean		

Bergier noble Daniel de		Sieur de Vouziers
Bernard Sieur Jean et Vène et Vène Damoiselle Marie		Mariés (écriture en 1678)
Bernard Sre Jacques	Marchant	
Bertrand Jean	Ministre	
Blanc Sr Pierre	Me chirurgien	
Bonnet Mr Jean	Advocat	
Bonnal David	Marchant	
Bosquier Audibert	Mas à l'Arnède	
Bouboulet Louise de		
Boulloux David		
Bourguet David		
Bousanquet Sr Jean	Escuyer	
Bousquet François		
Bousquet Jean		
Bousquet Sr Jacques	Me chirurgien	
Bouzanquet Sr Jacques	Marchant	
Brueys Jacques		
Brun Issac		
Bues Jean		
Cabrier Louis	Mangonier	
Caillet Sr Alexandre		
Caissade Jean de	Cappitaine	
Caissade Sre Michel		
Caissade Ysabel		
Callière Jean de	Escuyer	
Campagnan Suzanne de		Veuve de Jean
Cannac Jeanne de		
Cannac Sire Jacques		Successeur : Cannac Ysabel de
Cannac Sire Jean		
Casalet Sr Pierre	Marchant bourgeois	

Castanet Anthoine		Nombreux biens
Castanet Jean		
Cayrol Mr Laurens de	Lt Gal prévôté Languedoc	
Cazalet Sr jean	Marchant	
Cazallet Estienne	Marchant	
Cestier hoirs de Guill.		
Chapitre de St Gilles		
Chaune Jean de Mr	Ministre de la paroisse	
Combel Sire Jean		
Compan hoirs de Noël		
Comte Mr Jean		
Conseille Jean		Puis Vaurin Daniel ministre
Corbière Noble Jean de	Cappitaine	
Coste Jean	Marchant	Puis Espinelle Marg.
Coste Mr Jean	Notaire royal	
Coste Sieur François		Successeur : Coste Anth 1681
Coulomb hoirs de Jean		
Coulomb Mr Pierre	Advocat	
Croissante Suzanne		
Croussel Pierre	Chirurgien	
Dabrenathée Noble Daniel	Ministre du Caylar	Achat en 1668
Dalbenas Noble Antoine		Sieur de Pruneroy
Damalric Noble Antoine		Sieur de Durfort
Dame religieuse de Ste Ursule		
Dautefort Gabriel		Puis Montangier Bertrand
Didier Loys prêtre	Vicaire St Amand avant 1670	
Domergue Noble Pierre et Damois. De Mazandoy		Sieur de Prades
Domergue Noble François		Sieur de Prades
Dumamal Mr Joseph	Docteur en médecine	
Dupont Jacques	Appoticaire	

Durand Sire Pierre	Appoticaire	
Durant Mr François	Grenattier	Succes. Pères Recollets
Escoffier Mr Jean	Ministre	
Espinel hoirs de Louis		
Ferrier Sr Jean	Chirurgien	
Fesquet Noble Jean de	Mas au moulin Dalary	Sieur de Vouziers
Flory hoirs d'Etienne		
Foix Henriette de	Epouse de Mr Masselin	Jeane Nogarède sa mère
Fourmental Estienne		
Fraissinet François	Pour sa femme	
Gallièr Anth. De Noble	Général de gabelles	Noble du Villac (sur 8 folios)
Gallièr Sieur Daniel du		
Gallièr Damoiselles Françoise et Marine de		
Gallure Damoiselle Bernardine de		
Gange Noble Anthoine de	Docteur en droit	
Gautier Jean		
Genclair Urbain	Docteur en médecine	
Girard hoirs de Pierre		
Girard Sieur Daniel		Successeur Bouzanquet Pierre
Giry Mr Pons	Advocat	
Gourdon Pierre		
Gourgas Sr Jean jeune	Marchant	
Granier Mathieu	Travailleur	
Granon Sr Jacques	Bourgeois	
Grégoire Jean et Campaynarié Suzanne		Mariés
Guilhem Mathieu		
Guilhem Sire Mathieu	Appoticaire	Puis Bonait Noble Sire
Guilhot Sr Pierre		Puis Guilhot Martial marchant

Guillaumet Thaneguïn	Me chirurgien	
Guillot Martial	Advocat	
Guillot Mr Antoine	Advocat	
Guilot Sr Jean		
Guiraud Antoine	Marchant	
Heraud Ysac	Marchant	
Huguet Sr Jean		
Jerussien Jean	Marchant	Succède à Aubanel Jean
Jerrussien Mr Pierre	Advocat	
Joly dame Catherine de	Abbesse de Gigean	
Lafont Mr Estienne		Puis Bonait Noble Isaac
Latour Pascal		Puis Dem. Ysabeau Latoure veuve Jacques Massip
Lauriol Marcellin		
Lauriol Sire Hierosme		
Lauriolle Marye		
Lauzière Jeanne de		
Lazard Jacques jeune		
Les quatre Prêtres		
Ligier Jean pour		Monteilhan sa sœur
Losier Mr Jacques	Procureur du Roy	
Loubier Jean	Cappitaine	
Louvel Sr Jacques	Bourgeois	
Malbois Josiac Sr	Lieutenant du cappitaine	Puis Montolieu cappitaine
Malbois Mr Daniel		
Malbosc François de	Prêtre et prieur	Diane , Jeanne ses sœurs ?
Mallard Sr François	Orphèvre	
Manial Mr Joseph du	Docteur en médecine	Mas du Mazandoy (présage 10L)
Marc Dam. Suzanne de		
Marc hoirs de nob Louys		

Marc nob Jean de		Sieur de la Calmette
Marc Pierre	Marchant	
Masandoy François Mr		Mas et bois
Massip Mr Jean		
Maurin Gabriel		
Maurin Jean		
Maurine Demoiselle Gabrielle		
Maystre Jacques		
Mespède Mr Michel		Puis Jean Astier
Mestre Anthoine du	Lieutenant du Gouverneur	Noble Sieur St Martin
Meynier Laurens	Cappitaine	
Miaullet Jacques		
Monteils Sieur Pierre		
Mourgue Jean	Marchant	Puis Crouzet abbé Franquevaux
Moynière Louise		Veuve Bocco Jacques
Nogarède Sieur Pierre	Bourgeois	
Nogarède Sr Jean	Marchant	Puis Defoix Henriette ép. Masselin
Ollier Guillaume	Blancher	
Pallier Habraham		
Pannetier Noble Arnaud de		Sieur de Montgranier
Pascal Samuel	Bolanger	
Paulet Sieur Paul		
Pavée Abdias de	Commandant ville et château	Noble Sieur de Montredon
Pavée Messire Raymond de	Lieutenant du Roy en Sommières	Seigneur de Villevieille
Pellet Mr Estienne		
Perein Hercule		
Peyre Pierre		
Pezier Pierre	Marchant	

Philip Mr Estienne	Advocat	Successeur Philip Jean 1643
Philip Pierre	Marchant	
Philip Sieur Marcellin		
Philip Sr Simon	Bourgeois	
Pollet Sieur François	Advocat	
Preisson Sieur Jean		
Reboul hoirs de Jean		
Reilhe Pierre		
Reilhe Sire Jean		
Reilhe Sr Abram		
Reilhe St Jean	Bourgeois	
Ribe Sieur Oziac		
Robert Sr Pierre de		De Montpellier
Rouberte Antoinette		Veuve Maurin Pierre
Roumieu Antoine		
Roussel Sieurs Anthoine, Balthasard et Guillaume		
Roussilhon Antoine		Puis Roudon Pierre Ministre
Rouvière Damoiselle Bernardine de		
Rouvière Isaac de	Escuyer	
Rouvière Pierre	Cappitaine	
Rouzier Sieur Daniel		Successeur Rouzier Pierre
Rouzier Sieur François		
Rufette Madon		
Sabatier David		
Sabatier Jean	Lieutenant du prévôt	
Sacriste Noble Jean de Sieur de Materinade		
Salles Jean	Marchant – Facturier	
Serrier Pierre	Me chirurgien	

Solignac Mr François	Advocat	
Sollier Pierre		Fils d'André
Soubeyran Mr Charles	Notaire royal en 1648	
Soubeyran Mr Charles		
Soulier Pierre	Marchant	
Soullier André	Me cordonnier	
Soullier Jean	Cappitaine	
Tesses Louis	Advocat	
Thomas Pierre	Notaire royal	
Tourres Sr Pierre	Marchant	
Tourres Daniel		
Vacher Pierre	Chirurgien	
Valette Isagual de Mr	Docteur en médecine	
Valette Mr Pierre	Notaire royal	
Valmalette Pierre		
Vazeilles Marie		
Vènes Mr Jean	Controlleur du grenier à sel de Sommières	
Vènes Sieur Jean	Escuyer	
Verger Sire Paul		
Vidal Mr Jacques du	Advocat	
Vier Mr Ozias	Notaire	
Vitalis Mr Anthoine	Advocat	
Vouchèze Sire Estienne	Marchant	

Le compoix « moderne » de Sommières (1617 – 1790)

En dépouillant le deuxième tome du compoix dit « de 1617 » nous lisons sur sa page de garde : « Le compoix le plus

ancien qui est aux archives est de 1581. Il y en a un autre de 1594. Le Moderne est de 1617 ».

Le compoix « moderne » gardera cette qualité jusqu'à la Révolution ! Il apparaît que ses deux gros volumes ont servi pendant près de deux siècles, de Richelieu, rappelé au pouvoir en 1617, à la Constituante en 1790. Deux siècles pendant lesquels les héritages, les ventes ont fait plusieurs fois passer les biens des sommiérois des mains paternelles à celles des enfants, ou de celles des vendeurs à celles des acheteurs Toutes ces mutations ont été reportées sur les deux tomes.

Un premier dépouillement nous avait fourni les renseignements publiés dans le deuxième numéro de « Sommières et son Histoire » publié fin 1986. Nous avons déjà signalé le désordre des inscriptions, les surcharges, les ratures qui reportaient la nécessité de réécrire un compoix nouveau. En effet, cette obligation se révélait toujours coûteuse. Et nos consuls de la fin du 17ème et du 18ème siècle ne disposaient pas de budgets municipaux le permettant.

Le second tome comprend :

- un cahier volant de format 24 x 35 cm., numéroté du lot 1150, enregistré le 21 octobre 1727 pour André Guibert, au lot 1300 du 29 mai 1789 pour le sieur Pierre Oubxet chirurgien major.
- un cahier plus petit 21 x 27 cm., inclus dans la reliure et dont les 50 folios recensent des lots enregistrés à la fin du 17ème siècle.

- le volume est constitué de grands cahiers in-quarto (30 x 43 cm., certains de 34 x 48 cm.) numérotés à la suite du premier volume du folio 870 commencé pour Jean Volpelière le 3 mars 1697, au folio 1363 terminé le 28 juin 1790 pour Louise Rollot épouse de Jean Baptiste Arnal maçon.

Comme pour le premier tome l'orthographe des rédacteurs a été respectée ce qui aboutit à de nombreuses variantes de rédaction des noms de professions, de rues et de quartiers. Les citations complètes sont mises entre guillemets. Les parenthèses encadrent nos précisions ou réflexions en cours de lecture.

Les nouvelles précisions apportées par la lecture de ce second volume nous conduisent à modifier les remarques ou rapprochements faits lors de l'examen du premier tome. En particulier pour ce qui concerne les rues telles que nous les avons repérées. En effet, il existait à l'époque au moins deux « rues que non passe » ainsi qu'il ressort de l'étude des confronts ci-dessous. La première située dans le quartier Mazelle-Cavalerie orientée est-ouest, la seconde dans le quartier Taillade-Flamande et orientée nord-sud, qui ne pouvait être notre Traversasse actuelle orientée perpendiculairement. De même l'absence fréquente du mot « rue » devant certaines localisations nous avait entraîné à traiter la « Regourdane » comme une rue, parallèle à celle de la Taillade puisque de nombreux confronts citent « la regourdane au levant et la taillade au couchant ». Il s'agirait plutôt d'un fossé, du verbe «regordar» = déborder, au pied de l'escarpement du château, de même direction que la rue des Baumes.

Les confronts sont exprimés au Nord par « d'aure ou du vent droit », au Sud par « du Midy ou du marin » et toujours par « du levant » pour l'Est et « du couchant » pour l'Ouest.

Les occitanismes et la francisation

Les rédacteurs des compoix sont tenus d'écrire en Français les déclarations orales des propriétaires s'exprimant souvent encore à l'époque en langue d'Oc. De ce fait, les scribes transcrivent chacun à leur manière, et souvent chacun de plusieurs manières les termes qui ne leur sont pas familiers.

Certains noms de lieux comme Aygue fresque, Coustourelle, Fon dau pastre, Baumes, Clauses, Mauvalat, Puech Bouquet, Panperdu sont parvenus jusqu'à nous dans leur expression occitane. D'autres noms purement occitans ont donné plusieurs transcriptions comme Pan viel, panviel, pant vieil. La régourdane a pour sa part disparu.

D'autres encore plus ou moins bien francisés ou écrits tantôt en Oc, tantôt en Français à l'époque de la rédaction du compoix, avec des orthographes hésitantes comme Cavalarié (cavallarié, cavalerie, cavallerie) ou Monède (mounède, monnède) ont fini par se franciser correctement en Cavalerie et Monnaie. Les rues « que non passe » sont devenues des impasses.

Mais un assez grand nombre ont subi des transformations qui les privent de leur sens initial comme « las mazères » (les mesures proches des murs au sud de la ville et toujours au pluriel) sont devenues un singulier avec « La Mazère ».

Escoutopouls (probablement « escouto un pau ») s'est raccourci en Escouto. Cros rata (ratta, ratat) est devenu Corata. La Masselle est devenue la Mazelle.

Rues, quartiers et lieux-dits de 1700 à 1717

Note : Les mêmes quartiers rues et lieux-dits peuvent être cités plusieurs fois, soit pour des tenanciers différents, soit pour une orthographe différente.

Arnède, terre	FRAYSSINET Jean	Cordonnier
Au Quart, crotte, estab.	REBUFFAT Pierre Sieur	Marchant droguiste 1700
Aygue fresque, terre	ROUMIEU Barthelemy	Tailleur 1701
Baudoinne, maison	MARTEL Pierre	Travailleur
Boucherie, maison	ALBARET Jean, fils	Mangonnier, 1700
Bourguet, jardin	TOURRES Jean	Sieur
Bout du Pont, cros à fumier	MONTREDON Mr de	En 1704
Cairol, vignes	GOUT Jean Pierre	Travailleur, 1740
Cambounaud, terre	GRIEULET Jean	Me facturier
Canbonnaud, vigne	DELON David	
Cart, maison	GOUT Jean Pierre	Travailleur, 1716
Cauneles (las) oliv., vigne	PELLET MOISSAC François	Conseiller Juge Royal
Caunelles, terre	VERGNE Antoine	Masson, 1722
Caunilles, terre	DEROUX Claude	Taneur, 1702
Cavallarié, maison et four	PELET MOISSAC François	Conseiller Juge Royal
Cavalerie, cazal	NICOL Jean	Tondeur à drap 1700
Cavallarié, maison	CAUSSE François	Cadissier, 1702
Cavallerie, maison	SALLES Anne vve PEYRE	Fournier, 1717
Cayrol (bois de), vigne	BESSON François	Matelassier

Cayrol, terre	REMEZY Pierre	Travailleur, 1708
Combe de Gailhan, terre	DUMAS Henry, fils de Vincent	Cardier
Corbière basse, terre	MEJEAN Jean de Lunel	
Corbière, peds	ARNAUD de PENETIER Jean	Seigneur de Mongranier
Courbière basse, vigne	SABATIER Jean Sieur	Taneur, 1711
Courbière, vigne	TERRIEN Guillaume	Sr, 1711
Coustourelle, olivette	BARIN Jacques	Serrurier, 1717
Croix danfer, vigne	DELOM Antoine	Cadissier, 1699
Croix des malades, terre	CUSSON Pierre	Hoste
Croix du fer, olivette	GROS Etienne	Travailleur, 1704
Croix du fer, vigne	DELON David	
Cros Rata, terre	MASSIP Jean	
Cros Ratat, vigne, bosc	DELEUZE Claude	Ménager
Cros Rattat, vigne	CADEL Jean	Travailleur, 1711
Escoutepouls, vigne	DELON David	
Escoutepoulz, terre	GAUTIER Pierre	Sr, 1704
Fon dau pastre, terre	MASSIP Jean	
Fossac, vigne	CAZALET Noé, Sr	Marchant, 1712
Fossat, terre, ribe	ROLLAND Antoine	En 1705
Foussac, vigne	GAUTIER Jean	Sr, 1704
Faussat, terre	VEYRIEUX Anthoine	
Gandelières (las), terre	COSTE Estienne	Cordonnier
Gandelières, terre	MARC Henry	
Gandeliers (las), terre	DUBOIS Jean lepreus ?	
Gandeliers, terre	ARMANDS Ant. et Jean frères	Jardiniers, 1708
Grand rue, boutique	FESQUET Marc	Facturier
Grave (c) Baudouine	BROUTES Jean	
Grave, maison	BAVIN Jean layné	En 1710
Grenier à sel, maison	MANTE Pierre	En 1705
Justice (la), vigne	DEMONT Pierre	Tailleur d'habit

La Baudouine, maison	VIDAL Jean	
La Bistourre, oliv.	GINESTOUS Jean Joseph	Me Chirurgien
La Grave, M et cauquière	BAUDRAN Pierre	Taneur 1723
La Masselle, estable	MONTREDON Mr de	
Larnède, ollivete	DURAUSSIN Jacques	Contr Gren. Sel, 1713
Las Baumes, estable	ALLIER Antoine	Teulier, 1708
Las Cauneles, terre, vigne	PAULINIER Noel	Hoste du Randenous 1700
Las clauses, olivette	BALDET Bernard	Travailleur 1711
Las clauzes, terre	PAGES Richard pour sa femme	Tisserand 1704
Las Combes, cazal, olivette	NICOL Daniel	Greffier
Las Coumelles, vigne	TOUZELLIER François	Facturier en laines, 1708
Las Gandellieres, terre	CAUSSE François	En 1732
Las Justices, vigne	SAUVAGNAC Jean	Travailleur, 1700
Las Mazères, maison	VIDAL Jean	
Lim. Montredon, parran	BESCHARD Anthoine	
Loubaresse, vigne	FRANC Antoine	
Marganau, vigne	MAJOURELLE Cath. Vve de SERVIERE	1711
Marganaud, terre	DELON David	
Magnonand, vigne	DUMAS Vincent	Cardier
Marché bas, maison	BAUX Pierre de Nismes	Medecin (p sa f.) 1707
Massanas, olivette	GINOUX Jacques	Travailleur, 1710
Masselle, maison	GUIRAUD Adam	Masson, 1709
Mauvalat, oliv., terre	VIDAL Jean	
Mauvallat, terre	DETEMPE Guillaume	Fournier de Nismes, 1711
Mazeres (las), maison	MASSIP Jean fils de Pierre	
Monnède, maison	PARRAN Estienne	Cordonnier, 1702
Montade du château, maison	BARANDON François	Travailleur, 1711
Montade, olivette	FRANC Henry	Hoste
Mounède, maison, jardin	BONFIL Jean	Tisserand de toille, 1709

Pan viel, terre	IMBERT Philip	Poissonnier
Panperdu, vigne	VOLPILLIERE Jean	
Pant vieil, vigne	MATIEU Claude, fils	Charron, 1709
Panviel, olivette	ROUVIERE Estienne	Barralier, 1706
Place & Mounède, maison	BONAFoux Louis de, Mess.	Colonel, 1712
Place & sabaterie, maison	VESSIERE Jacques	Bourgeois, 1710
Place, boutique	GUIGON Jacques	Revendeur, 1707
Plan du Bourguet, t, pig.	NICOL Jean	Tondeur à draps, 1700
Poissonnerie, tablier	VERDIER Henri	En 1707
Porte Cavalerie, maison	CAUSSE François	Cadissier, 1723
Puech Bouquet, olivette	GELY Jacques	Marchant, 1713
Puch, olivette	BESCHARD Anthoine	
Quart, basse cour	BLANCARD Barth	En 1711
Regourdane, boutique	MIZAN David	Cordonnier
Riols, olivette	MIZAN David	Cordonnier
Rue d'anfer, maison	MONTREDON Madame de	En 1710
Rue d'enfer, maison	MONTREDON Madame de	En 1710
Rue de la Monède, maison	COSTE Antoine	En 1700
Rue droite, maison et four	MARC Henry	
Rue du Bourguet, maison	GILLY Jean	Facturier, 1702
Rue du Château, maison	MARCON Jean	Platier, 1710
Rue du Pont, maison, 3 membres	ARNAUD de PENETIER Jean	Seigneur de Mongranier
Rue que non passe, maison	PEYRE François	Taneur, 1703
Rue Sabaterie, maison	FRAISSINET Jean	Cordonnier
Sabaterie, marin	JALLIGUIER Jacques	Boulangier, 1711
Salmody, t, aire et cros	VESSIERE Jacques	Bourgeois, 1758
Sous le Pont, crote	CHRESTIEN Ignace	Notaire, 1702
St Amand, olivette, vigne	RIBEN Pierre	Musnier, 1699
ST Amans, cazal	PENCHINAT Vincent Sr	Appoticaire, 1705
St Lage, terre, vigne	PAULINIER Noel	Hoste du Randenus

St Laze, terre	REBUFFAT Pierre	Sr, 1702
St Michel, caquière	SABATIER Claude	Taneur, 1734
Taillade & Mazerès, maison	JALIGUIER Pierre	Compagnon cardeur 1714
Taillade & Regour, maison	SABATIER Jean	Sr, 1708
Taillade & montée du Château, boutique	GARONE Pierre	Bourgeois, 1713
Taillade, maison, cour	MONTREDON Mr de	En 1702
Thoumières, t. et peyrièr	ARNAUD de PENETIER Jean	Seigneur de Mongranier
Trois cantons, terre	DAUBERON Raulin	Noble cappitaine, 1709
Valescure, vigne	PASCAL Samuel fils	Fournier, 1713
Venobie, terre, pred, vigne	PEYRE François	Taneur, 1726
Vidourle, pré et sauzède	ARNAUD de PENNETIER Jean	Seigneur de Mongranier
Vignayroles, vigne	ROUVET, Claude	En 1701
Vinairoles, vignes	REBUFFAT Pierre	Sieur
Vinayroles, vigne	ROUVET Claude	En 1701
Vineyroles, olivette	FRANC Henry	Hoste

Le repérage des lieux par les confronts

Quartiers Taillade, Mazères, Baudouine, La Grave

Regourdane – Taillade

La maison de David MIZAN, rue de la Taillade confronte : « du levant la regourdane, du couchant la rue de la Taillade »; item, sa boutique a la même situation. Une des maisons de Mr de Montredon située près de la Taillade confronte « du levant la regourdane ». Celle de François Causse confronte du levant la regourdane et du couchant la rue

de la Taillade. Paul Peladan possède maison et cour « pres de la rue de la taillade avec un passage au dessous de la muraille des hoirs de Rousset confrontant du levant la regourdane ».

Maison de Philip IMBERT, rue de la Taillade confronte du midy « les quatre prestres ».

Une autre maison de Mr de Montredon sise rue de la Taillade a comme confronts : « du levant la taillade, du couchant la ruelle que non passe et d'aure sous un porche la rue qui vient de la Taillade et va à la Baudouine ».

La maison de Pierre Gautier « a la rue qui dessand de la taillade et va a la grave confronte du levant la rue que non passe », tout comme celles de François Peyre l'une du levant, l'autre du couchant. Celle de Jean Peladan est située entre la Taillade au levant et la traverse que non passe au couchant. La rue sans nom « qui dessand » à la Grave pourrait être l'actuelle rue Flamande dans laquelle s'ouvrent encore deux impasses.

La maison de J.A.Grandy confronte du levant la taillade, du marin « la rue qui va de la taillade à la baudouine ». (Traversasse actuelle ?).

Las Mazeres : ce terme est toujours au pluriel à cette époque.

Une maison à Las Mazeres « pres de la porte de la Grave ».

Les maisons de Jean VIDAL et de Jean MARTIN à las mazerres confrontent « les baris de la ville ».

La Grave

Jean Bavin layné, taneur, a « maison, cauquiere et court a la grave confrontant du couchant la rue de la grave et autre rue qui va de la baudouine a la grave » (Traversasse basse ?).

Quartiers centraux de la monède au marché bas

Monede et rue d'enfer

Guillaume Gout a une maison à la mounede confrontant du levant la rue qui vient du Temple, du couchant la dite rue de la mounede.

Plusieurs propriétaires (Merlet d'Anduze, Noé Cazalet) ont des maisons confrontant du levant la rue de la monede (parfois mounede), du marin ou d'aure la rue d'enfer (parfois du fer !). Une autre maison de Cazalet comprend « porche et passage a la place, rue de la taillade, prenant aspec rue de la mounede et du fer, que confrontent du levant la rue de la mounede (ou monnade), du couchant la rue de la taillade, du vent droit ladite rue du fer ». Madame de Montredon possèdera ensuite les maisons de Cazalet réinscrites dans les mêmes termes quelques années plus tard.

Ne peut on suggérer que la rue d'enfer faisait pendant avec la rue paradis. Toutes deux devenues impasses, l'une a gardé son nom jusqu'à sa « privatisation » récente, l'autre a semble - t-il été rebaptisée Randon.

Places et Marchés

La boutique de Jean Joseph GINESTOUS est « à la Place au dessous de l'auditoire de la Cour ». Celle de Jacques Guigou en 1707 est au devant du puits de la place et confronte du couchant la place et du marin la ruelle.

Le tablier d'Henri Verdier à la poissonnerie confronte du levant et du couchant les passages pour aller aux crottes et

d'aure la rue de la poissonerie. Un présage pour Jacques Vessière est établi pour « une crotte sous le pont près la poissonerie ».

La maison de Jean Albaret « pres la boucherie confronte d'aure la rue qui vient de la place à la boucherie ».

La maison du Sr Pierre REBUFFAT est située « d'aure Place et rue du Pont et du midy rue Baudouine ».

La maison TOUZELIER est située « au marché bas où pend pour enseigne l'ange » et son « tablier » (étal de vente) est vis à vis de la maison.

Demoiselle Gourgas a sa maison « au marché bas où pend pour enseigne la croix d'or ». Celle de Jacques Vessière au marché est à l'enseigne de la croix blanche. Il en possède une au bout du pont à l'enseigne du cheval blanc, une autre au bourguet à l'enseigne du dauphin.

Au bout du pont on trouve le jardin et la maison de Pierre Chrestien, hote, où pend pour enseigne le « logis du lenvier ».

Quartiers nord : Bourguet, Rue Droite, Cavalerie, Masselle

La Masselle

La maison de Jean GRIEULET à la Masselle confronte « du midy la rue que non passe ». De même le cazal de Jean NICOL à la Cavalerie confronte (avec une faute du scribe) : « du midy la rue que lon passe ». Un autre enregistrement, d'une

main différente, cite le jardin du même Jean NICOL avec les confronts : « d'aure les murs de la ville et du midy la rue que mon passe » corrigée par-dessus par un « n » de la même main.

L'estable de Mr de Montredon rue de la Masselle confronte : « du couchant les murs de la ville, du marin la rue que non passe » et sa maison de la même rue est « sise dans les murs de Sommières » tout comme celle d'Antoine Dumas qui confronte du levant la rue de la masselle.

François Tomas possède maison et paliere « a la masselle que confronte du levant la rue de la masselle, du marin la rue que non passe » (caudas ou les fours ?). La maison de Jean Robert a la masselle « confronte du couchant la rue allant du marché bas a caudas et du vendroit autre rue ». Celle d'Estienne Paron « confronte du levant et du marin les rues (non précisées), du couchant lamothe de caudas ».

Cavalerie

La maison et estable de François Causse à la porte de la cavallerie confrontent du levant la rue (non précisée) et d'aure les murs de la ville.

Rue droite et rue du Quart

La maison de Jacques Bazin « rue droite confronte du levant la rue droite, du couchant la rue qui va a la rue de la cavaliérié, d'aure la rue ».

La maison de Mr de Saint Amand à la rue droite confronte du levant la ruelle par laquelle on va au grenier a sel, du couchant la rue droite.

La maison de Pierre Rebuffat, droguiste, est sise rue droite au couchant, du midy et du levant rue du Quart, Il possède aussi une estable et une palière au quart avec une «crotte» au dessous du jardin de Mr de Malbois qui confrontent du couchant et d'aure la rue du quart.

Barthélémy Blancard possède « deux petites bassecours quy sont entre l'Eglise paroissiale et sa maizon, confrontant du levant le coeur de ladite Eglise, du couchant la rue du quart, du midy le coeur de ladite Eglise ».

Bourguet

La maison de Jean Gautier « proche la porte du bourguet confronte du couchant la rue droite et le passage pour monter aux meurs de la ville, d'aure les meurs et les passages ».

Martial Guillot demeure « derrière la maison où pend pour enseigne le chapeau rouge au faux bourg du Bourguet ».

Jean Bavin layné possède un jardin au Bourguet « à présent réduit en tripot confrontant du levant les peres Recolés ».

Du même Sieur Martial Guillot : « soixante destres de vigne a présent réduite en parterre confronte du levant soy mesme du couchant noble Jacques Dalbenas, Sr de Pruneiron, du vendroit le chemin allant à Villevieille ou les Reverands

peres Cordelliers, du midy le simetiere, acquises lesdites soixante destres de madame Dalbenas, par contract receu Chrestien notaire le 23 octobre 1711 et tirée dune plus grande contenance du compoix de noble Jacques Dalbenas Sr de Pruneyron ce 14 Septembre 1712 ». « item dix destres a present parterre, tiré du simetiere de Somieres confronte du levant pierre mante, du couchant et vendroit soy mesme, du midy le reste dudit simetiere en allivrement deux deniers acquis par achapt receu Nicol greffier consulaire dudit Somieres le 30 octobre 1711 des maire et consuls dudit Somieres, et tirée du présage des habitants de la Religion pretendue refformée (folio 151) ce 14 septembre 1716 ».

Les quartiers péri – urbains

Salmody

Si l'orthographe de ce quartier varie fortement dans le premier registre du compoix rédigé au 17^e siècle, il est toujours écrit « Salmody » dans le second volume.

Mr de Montredon possède une terre « à la condamine du Salmody » Jacques Vessiere possède deux lots à Salmody, comprenant chacun « terre, aire et cros a fumier ».

Las combes

Jean Peladan possède sur plus de 3 cesterées « mas, pigeonnier ou colombier, pred, vigne a las combes confrontant du marin, couchant et aure avec les limites de Villevieille ». De même Jacques Barbut possède sur plus de 4 cestérées : «

maison, terre et pred a las combes confrontant du levant et marin les chemins, du couchant le chemin des abreuvadous faisant les limites du taillade de Villevieille et le chemin quy va de Somieres audit Villevieille ».

Fossat, foussat, fossa, foussac ou fossac

Antoine ROLLAND possède terre et ribe au Fossat qui confrontent le Vidourle au couchant.

Las Caunelles ou Vinayroles

Claude DEROUX possède « une terre avec un mas ruyné à Las Caunelles ou Vinayroles ».

Valescure se situe sur la rive droite du Vidourle aux limites de Montredon.

Un lieu-dit pand viel écrit ailleurs pan viel, panviel et pant viel est cité mais sans confronts significatifs.

Liste des habitants de Sommières de 1700 à 1717

ALBARET Antoine	Faiseur de bas, 1706	Cavalerie, maison
ALBARET Jean, fils	Mangonnier, 1700	Boucherie, maison
ALBARET Jean, père	Marchant de bas, 1700	Rue du Pont, maison
ALBIGES François	Masson, 1709	Cavalerie, maison
ALEYRAC André	Cadissier, 1709	Cambounaud, vigne
ALIER Claude	Travailleur, 1714	Trois cantons, terre
ALLIER Antoine	Teulier, 1708	Las Baumes, estable
ALLIER Pierre	Travailleur, 1701	Fon dau pastre, vigne
ARMANDS Antoine et Jean, frères	Jardiniers, 1708	Gandeliers, terre
ARNAUD de PENETIER Jean	Seigneur de Montgranier	Thoumières, t. et et peyrièr

AUBIER Joseph	Tailleur d'habits	Cayrol, vigne
BALDET Bernard	Travailleur, 1711	Las Clauses, olivette
BANCAL Paul	Travailleur, 1710	Las Baumes, maison
BARANDON François	Travailleur, 1711	Montade du Château, maison
BARBUT Jaques Sr	Marchant, 1708	Las Combes, maison
BARIN Jacques	Serrurier, 1717	Coustourelles, olivette
BAUDRAN Pierre	Taneur, 1723	La Grave, M. et cauquière
BAUQUIER Jean	Marchant facturier, 1714	Cavallarie, estable
BAUX Pierre de Nismes	Médecin (p sa f), 1707	Marché bas, maison
BAVIN Jean layné	En 1705	Bourguet, tripot
BECHARD Jean	Charpentier, 1714	Quart, maison
BEDOS Jean	En 1711	Taillade & Mazères, maison
BERCHAMBET Charles	Sergier, 1708	La Masselle, estable
BERCHAMBET François	Tisserans de cadis, 1711	Cayrol, vigne
BESCHARD Antoine		Puech, olivette
BESSON François	Matelassier	Cayrol (bois de), vigne
BLAIN Ezechiel	Marchant, 1702	St Laze, vigne
BLANCARD Barth.	En 1711	Quart, basse cour
BLISSON Pierre Sieur	Marchant facturier, 1701	Fossat, vigne
BONAFET Philippe, père	Sr, 1704	Marché bas, maison
BONAFOUX Louis de, Mess.	Colonel, 1712	Place & Mounède , maison
BONFIL Jean	Tisserand de toille, 1712	Mounède, maison, jardin
BONNAUD Pierre	Marchant facturier	Plan Bourguet, terre
BONNET Louise vve PRALONG	En 1711	Rue Droite, maison
BORDES Jacques	Menuzior, 1709	Massanas, vigne
BORDES Jean	Cordonnier	Massanas, terre
BOUSQUETTE Izabeau, vve	En 1705	St Laze, terre
BROUTES Jean		Cambounaud, vigne
BROUTET Jean jeune	Taneur 1703	Baudouine, cellier
BRUNE Jeanne, vve CASTAN	En 1706	Grenier à sel, maison

BRUXY Guillaume	Tonnelier, 1713	Riolz, vigne
CABANIS Antoine	Travailleur, 1711	Fon dau Pastre, vigne
CABANIS Jean pour sa femme	Facturier, 1712	Sabaterie, maison
CADEL Jean	Travailleur, 1701	Fon dau Pastre, vigne
CADEL Jean	Travailleur, 1711	Cros rattat, vigne
CADIL Pierre	Mareschal, 1705	Bourguet, maison
CASTAGNOL Ivan	Berger, 1706	Mauvallat, ollivette
CAUSSE François	Cadissier,, 1723	Taillade, maison
CAZALET Noé Sr	Marchant, 1712	Fossac, vigne
CHARDON Bounet	Travailleur, 1708	Mounède, maison
CHAULAGUES Antoine	Travailleur, 1700	Las Cauneles, vigne
CHRESTIEN Ignace	Notaire, 1702	Sous le pont, crote
CHRESTIEN Pierre Sr	Hoste du lenvier, 1701	Bout du pont, maison
CLAMOND Jean	Compagnon cardeur, 1725	La Baudouine, maison
CLERC Joseph	Cordonnier, 1705	Rue droite, maison
COMPAN Moize fils	Fournier, 1712	Rue droite, maison
COMTE Jean, les hoirs de	Sieur, 1705	Tomière, vigne
COSTE Antoine	En 1700	Rue de la Monède, maison
COSTE Antoine	En 1713	Cayrol, vigne
COSTE Estienne	Cordonnier	Gandelieres (las), terre
COSTE Jean	Travailleur, 1710	Las Caunelles, vigne
CUSSON Pierre	Hoste	Croix des malades, terre
DAUBERON Rollin	Noble cappitaine, 1709	Trois cantons, terre
DELEUZE Claude	Ménager	Cros Ratat, vigne et bosc
DELEUZE Jean	Cabaretier, 1702	Bout du Pont, maison
DELOM Antoine	Cadissier, 1699	Croix danfer, vigne
DELON David		Loubaresse, vigne
DEMONT Pierre	Tailleur d'habit	Justice (la), vigne
DEROUX Claude	Taneur, 1702	Caunilles, terre
DETAMPE Guillaume	Fournier de Nismes, 1711	Mauvallat, terre

DUBOIS Jean lepreus ?		Gandeliers (las), terre
DUMAS Antoine	Marchand facturier, 1715	Masselle, maison
DUMAS Henry fils de Vincent	Cardier	Combe de Gailhan, terre
DUMAS Vincent	Cardier	Magnonand, vigne
DUPRE Antoine	Cordonnier, 1723	Rue droite, maison
DEPRED Antoine	Cordonnier, 1708	Rue droite, maison
DUPUY Mathieu	Revendeur, 1713	Las Caunelles, ollivete
DURAUSSIN Jaques	Cont Gren. Sel, 1713	Larnède, ollivete
ESPINELLE Marguerite	Veuve Paul	Cavalarié, maison
ESTEVE Fulcarand	En 1701	Las Caunelles, ollivete
ESTEVE Salomond	Travailleur, 1714	Cairol, terre
FANCHON Nicolas	Tailleur, 1712	Cayrol, vigne
FAUCHER André (Saussines)		Loubaresse, vigne, bosc
FAUCHER Pierre	Charron, 1707	Bout du Pont, maison
FERRIER Jean	Chirurgien	St Michel, olivette
FESQUET Marc	Facturier	Grand rue, bout.
FIGUIER Jaques	Ménager, 1713	Cavalerie, maison
FLEYSSIERE Maurice	Bolanger., 1700	Marganaud, vigne
FORT Antoine	Travailleur, 1700	Vinairolles vigne
FRAISSINET Jean, fils	Meneuzier, 1714	Sabaterie, maison
FRANC Antoine		Loubaresse, vigne
FRANC Henry	Hoste	Aygue fresque, vigne
FRANC Joseph neuve	Négociant	Riols, vigne
FRAYSSINET Jean	Cordonnier	Rue Sabaterie, maison
FUMENIER Estienne	Travailleur, 1706	Bout du Pont, terre
GARIMOND Guillaume	Cordonnier, 1713	Aygue fresque, vigne
GARONE Pierre	Bourgeois, 1713	Taillade & montée château, boutique
GAUTIER François, fils Jean	Marchand de mules, 1713	Larnède, olivete
GAUTIER Jean	Sr, 1723	Bourguet, maison
GAUTIER Pierre	Sr, 1704	Escoutepoulz, terre

GELY Jacques	Marchant, 1713	Puech Bouquet, ollivete
GERVAIS Jean	Cordonnier, 1717	Rue du Château, maison
GIGNAC Antoine	Compagnon cardeur, 1708	Mauvalat, vigne
GILLY Jean	Facturier, 1702	Rue du Bourguet, maison
GINESTOUS Jean Joseph	Me Chirurgien	Marché bas, maison
GINOUX Jacques	Travailleur, 1710	Massanas, olivette
GOURGAS Est, BEDOS Jean	Marchants	Bourguet, maison
GOURGAS Estienne	Marchant, 1710	Rue droite, maison
GOUT Guillaume	Tailleur d'habit, 1720	Mounède, maison
GOUT Jean Pierre	Travailleur, 1716	Cart, maison
GRANDY Jean Antoine	Tondeur à draps	Taillade, maison
GRANIER Jacques	Mareschal, 1708	Croix des malades, terre
GRANIER Jean	Compagnon cardeur, 1711	Massanas, vigne
GRANIER Laurens	Compagnon cardeur, 1710	St Laze, vigne
GRASSET Jean	Facturier de laine, 1713	Cambounaud, vigne
GREGOIRE Jean	En 1705	Larnède, terre
GRENON David	En 1700	Bourguet, jardin
GRIEULET Jean	Me facturier	Las Masselles, maison
GROS Estienne	Travailleur, 1704	Croix de fer, olivette
GUIGON Jacques	Revendeur, 1707	Place, boutique
GUILLEN Dam. Marguerite	Veuve noble de Bonnail	Massanas, vigne
GUILLOT Jean Mr	Dir monoye Montp	Bourguet, 1714, maison
GUILLOT Martial	Marchant, 1702	Bourguet, maison
GUIRAUD Adam	Masson, 1709	Masselle, maison
GUIRAUD Jean	En 1713	Cavalerie, maison
GUIRAUD Louise veuve GAUTIER	mangonnier	Place, maison, boutique
IMBERT philip	Poissonnier	Taillade, maison
ISNARD Elye Sr	Marchant, taneur, 1707	La Grave, maison
JALIGUIER Louis	Cadissier, 1709	Cambounaud, vigne
JALIGUIER Pierre	Compagnon cardeur., 1714	Taillade & Mazères, maison

JALLIGUIER Jacques	Boulangier, 1711	Sabaterie, marin
JUILLEN Estienne	Charpentier, 1705	Grenier à sel, maison
JULHAN André	Taneur, 1705	Vineyroles, terre
LAMEUSNIERE Joseph de	Noble cappitaine, 1711	Foussac, vigne
LAMOTE Jean	Précepteur, 1711	Corbière basse, vigne
LEQUES Pierre	Travailleur, 1713	Taillade, maison
MAJOURELLE Cath vve de SERVIERE	1711	Marganau, vigne
MANTE Pierre	En 1705	Grenier à sel, maison
MARC Henry		Rue droite, maison et four
MARCON Jean	Platier, 1710	Rue du Château, maison
MARRAZL Guillaume	En 1702	Foussat, maison
MARTEL JEAN, MATINE Mad	Tondeur	Cavalarié, maison
MARTEL Pierre	Travailleur	Baudoinne, maison
MARTIN Estienne Sr	Facturier de laine, 1714	Cavalarié, maison
MARTIN Jean	taneur	Las mazerés, maison
MARTON Antoine	Travailleur	Las Clauses, olivette
MASSAL Jacques	Mangonnier, 1700	Rue du Pont, maison
MASSAL Jaques	Sr, 1708	Massanas, vigne
MASSIP Jean		Mazerés (las), maison
MASSIP Jean fils de Pierre		Mazerés (las), maison
MASSON Jean	Travailleur, 1714	Cambounaud, vigne
MATIEU Claude, fils	Charron, 1702	Larnede, terre, vigne
MATIEU Claude, fils	Charon, 1709	Pant vieil, vigne
MAURIN Jacques	Serrurier, 1715	Rue du Pont, maison
MEJAN Jean	Bolanger, 1705	La Masselle, maison
MEJAN Jean	Bolanger, 1708	Massanas, vigne
MEJAN Jean de Lunel		Corbière basse, terre
MELLAREDE Abraham	Tisserand, 1700	Cavalarié, maison
MERLET olivier d'Anduze	Sr en 1702	Place, maison

MIZAN David	Cordonnier	Regourdane, maison
MOISSAC Mr du	En 1704	Cavalarié maison
MONNERIE Claude	Scieur	Cayrol, vigne
MONTREDON Madame de	En 1710	Rue d'anfer, maison
MONTREDON Mr de	En 1702	Taillade, maison, cour
MOULHERAC Dominique	Platrier, 1705	Las Baumes, maison
MOURGUE Jean	Advocat, 1713	Massanas, ollivette
NICOL Daniel	Greffier	Mazeres (las), maison
NICOL Jean	Facturier	Bourguet, maison
NOUVEL Antoine	Travailleur, 1710	Masselle, maison
PAGES Richard pour sa femme	Tisserand, 1704	Las Clauzes, terre
PALADAN Antoine	Tondeur, 1714	Taillade, maison
PALADAN Jean fils Paul	En 1707	Taillade, maison
PALADAN Paul	En 1702	Taillade, maison
PANTOUSTIER Thimotée	Marchant facturier, 1728	Coustourelle, faysse, terre, ollivette
PARRAN Estienne	Cordonnier, 1702	Monnède, maison
PARRAN Estienne, fils de Jean	Cordonnier, 1711	Masselle maison
PARRAN Pierre	Taneur, 1707	Cros Rata, terre
PASCAL Samuel	Fournier (fils), 1709	Taillade, maison
PASTRE Pierre	Masson, 1702	Panperdu vigne
PAUL Jaques	Travailleur, 1706	Mauvalat, vigne
PAULIGNER Louis	Compagnon cardeur, 1710	Mauvalat vigne
PAULIGNER Noel	Hoste du Randenous, 1700	Las Caunelles, terre, vigne
PELET MOISSAC François	Conseiller, juge royal en 1709	Cavalarié, maison et four
PENCHINAT Pierre	En 1709	Las Baumes, maison
PENCHINAT Pierre	Travailleur, 1707	Las baumes, maison
PENCHINAT Vincent Sr	Appoticaire, 1705	St Amans, cazal
PETRAS Pierre		Bout du Pont, ayre

PEYRE Abraham, hoirs de	Fournier, 1705	Combe de Gailhan, terre
PEYRE François	Taneur, 1706	Rue que non passe, maison
PEYRE François	Taneur, 1726	Venobie, terre, pred, vigne
PEYRE François pour sa femme	Fournier, 1726	Cabalarié, maison
PEYRE Jeanne, hre Peyre	Bolanger feu, 1713	Cavalerie, maison, four, crote
PEYRE Pierre	Faiseur de bas, 1705	Cayrol, vigne
PEYREBESSE Jean	Taneur, 1700	St Michel, ollivette
PHILIP jean	En 1700	Bout du Pont, terre et jardin
PHILIP Simon	En 1708	Montade, vigne
PRADES Daniel	Jardinier, 1711	Las Caunelles, vigne
RABINEL Antoine	Bolanger, 1714	Rue du Pont, maison
RASPAL Estienne	Masson, 1705	Taillade & Mazerès, maison
REBUFFAT Pierre	Sr, 1712	St Laze, terre
REBUFFAT Pierre sieur	Marchant droguiste, 1700	Au Quart, crotte, estable
REMEZY Pierre	Travailleur, 1708	Cayrol, terre
RIBEIRE Guillaume	En 1702	Mauvalat, vigne
RIBEN Pierre	Musnier	St Amand, ollivette, vigne
RIBIERE Jean	Mr	Salmody, terre
RIBIERE Jean Mr	Advocat, 1709	Foussac, vigne
RIMBAUD Alex. De Mont	Bourgeois, 1708	Rue droite, maison
RIVIERE François	Travailleur, 1708	Combe de Galhan, vigne
ROBERT Jacques	Teinturier, 1711	Masselle, maison
ROCHE Abraham dit Vaillet	En 1714	Rue du Pont, maison
ROLLAND Antoine	En 1705	Fossat, terre, ribe
ROLLAND Jaumes	Travailleur, 1733	Masselle, maison
ROUMIEU Barthelemy	Tailleur, 1701	Aygye fresque, terre
ROUMIEU Jean	Bolanger, 1711	Cavalerie, maison
ROUVET Claude	En 1701	Vignayroles, vigne
ROUVIERE Estienne	Barralier, 1706	Panviel, olivette
ROUVIERE Fabre	En 1700	Bout du Pont, olivette

ROUZIER Daniel	Marchant, 1700	St Laze, vigne
SABATIER Claude	Taneur, 1734	St Michel, cauquiere
SAINT AMAND de Moissac	Mr de, 1707	Rue droite, maison
SALLES Anne vve PEYRE	Fournier, 1717	Cavallerie, maison
SAUVAGNAC Jean	Travailleur, 1700	Las Justives, vigne
SEGUIER Pierre	Facturier de laine, 1710	Taillade & Regourdane, maison
SEMELIN Pierre	Travailleur, 1710	Mauvalat, vigne
SOLIGNAC Jean Sieur	Orphevre, 1700	Place, maison
SOLLIER Pierre	Cordonnier, 1711	Rue du Pont, maison
SOULIER Claude	Laboureur, 1706	Baudouine, maison
SOULIER Jean	En 1702	La Baudouine, maison
TENTIER Jean	Cadissier, 1708	Massanas, vigne
TERISSON Jacques	Maitre masson, 1718	Cavallerie, maison
TERRIEN Guillaume	Sr, 1711	Courbière, vigne
TERRISSON Jacques	Masson	Massanas, vigne, olivette
TESSE Guillaume	En 1731	Las Mazerès, maison
THOMAS Marie épouse DULAC	En 1712	Taillade, maison
TOMAS François	Droguiste, 1704	Masselle, maison
TOMAS Gabriel	Taneur, 1705	Bourguet, jardin
TOURRES Audibert	Faizeur de bas, 1710	Las Baumes, maison
TOURRES Jean	Sieur	Bourguet, jardin
TOUZELIER François	Facturier en laines	Cavalarié, maison
TUFFERY Jean	Travailleur, 1713	Monede maison
VARINE Joseph	Cordonnier, 1704	Cavalarié, maison
VEIRIEUX Guillaumes	Travailleur, 1714	Masselles & murs, maison
VERDIER Henri	En 1707	Poissonerie, tablier
VERGNE Antoine	Masson, 1722	Caunelles, terre
VERNET Guillaumes	Travailleur, 1714	Masselle & mur, maison
VERNET Pierre	Maitre chapellier, 1710	Montades, ollivettes

VESSIERE Jacques	Bourgeois, 1710	Place & Sabaterie, maison
VEYRIEUX Anthoine		Foussat, terre
VIDAL Jean		Las Mazeres, maison
VIGER Guillaume	Travailleur, 1707	Montade, vigen
VILLARET Guillaumes	Orphevre, 1712	Place, maison
VOLPILIERE Jean		Panperdu, vigne

La vie sommiéroise au début du XVIIIème siècle

L'examen sur vingt ans des inscriptions au Compoix nous donne une vision assez précise des activités des Sommiérois à la fin du règne de Louis XIV et pendant les premières années de la Régence.

Pour se nourrir les habitants disposaient d'au moins cinq « bolangers » (en Oc le « o » se prononce « ou »). Deux exerçaient rue Cavalerie, une rue de la Masselle, une autre rue Sabaterie. Le « mangonnier », détaillant en produits (une sorte d'épicier) tenait boutique près de la Boucherie. La vente des produits fermiers se faisait quotidiennement place du marché bas.

Pour les voyageurs quatre « hostes » tenaient table ouverte dont deux « au bout du Pont », un autre au Bourguet; Un cabaretier était également situé au bout du Pont, sans oublier le «tripot» confrontant les Pères Recollets !

Pour se loger ils disposaient d'un « maître masson » rue de la Cavalerie et deux « massons » dont l'un également rue Cavalerie ? Le plâtrier habitait aux Baumes, un « charpentier »

près du grenier à sel. Il existait également un serrurier, un scieur, un « teulier » fabriquant les tuiles, un « fournier » à briques et un matelassier.

Quatre « tailleurs d'habits » assuraient le vêtement aussi bien pour les cérémonies que pour le quotidien. Trois « faiseurs de bas » paraient les jambes de soie ou de laine. Pas moins de douze cordonniers assuraient la création et la réparation des chaussures. L'un d'eux habitait évidemment rue Sabaterie. On en trouvait trois dans la rue droite, les autres aux quatre coins de la ville : à la régourdane, à la Monède, rue du Pont, rue Cavalerie, rue de la Masselle, rue du Château...

Le commerce général est représenté par huit « marchants » et un revendeur. On connaît la spécialité de certains : un droguiste rue droite, un vendeur de peaux à la grave, plusieurs « marchants facturiers » donnant du travail à façon, dont un au Bourguet. Sans oublier un « marchand de mules », mode de transport indispensable à l'époque.

Mais ce sont l'artisanat et la petite fabrique qui constituent les activités majeures des Sommiérois. Les produits de base proviennent essentiellement de l'élevage du mouton : laines et peaux. Les « tondeurs » livrent la laine brute aux huit « cardeurs ». Huit « facturiers » dont quatre sont précisés « facturiers en laine » donnent la laine cardée à filer à façon en ville. Les « cadissiers » ou tisserands de laine fabriquent le « cadis », étoffe de laine ordinaire pour les habits courants. Un « sergier » tisse un fil plus fin pour les tenues de fête ou de cérémonie. Sept « taneurs » traitent les peaux dans leurs « cauquières » (cuves à chauler). En raison de leurs besoins en

eau, ils sont installés près du Vidourle dans le quartier de la Grave. Ce sont les « fourniers » qui leur livrent la chaux.

L'agriculture repose sur les céréales, la vigne, l'olivier. Les grands domaines sont gérés par des « ménagers » (nos régisseurs d'aujourd'hui). Les « laboureurs » possèdent leur propre train d'attelage. Les « travailleurs » (ouvriers agricoles) constituent la main d'œuvre, seize d'entre-eux possèdent terre ou maison, ce qui les fait figurer au compoix. Deux « maréchaux » ferrent les chevaux ou forgent les araires. Deux « charrons » fabriquent et entretiennent les roues de charrettes. Deux « jardiniers » entretiennent les parcs et jardins des mieux-logés.

Les activités libérales sont représentées par les «bourgeois», «avocat», «apopticaire», chirurgiens, précepteur et cinq «Sieurs» !

Pour conclure cet inventaire « à la Prévert » on pourrait ajouter, à défaut de rats-laveurs, la troupe de ragondins qui remonte quotidiennement le Vidourle à l'aube. Mais ils ne figurent pas au compoix « moderne ».